

Cette préparation du baccalauréat professionnel peut se faire :

- par la voie scolaire, essentiellement les lycées professionnels
- par la voie de l'apprentissage dans les centres de formation d'apprentis (CFA) publics ou privés ou dans les sections d'apprentissage (SA) ;

La durée de référence de la formation est de trois années avec une importante période de formation en milieu professionnel (généralement de 22 semaines ).

Cette durée peut être modifiée par une procédure de positionnement, qui permet à un candidat de bénéficier, par décision du recteur, en fonction de ses diplômes, de ses études ou de son expérience professionnelle, d'une réduction ou d'un allongement de la durée de sa formation.

Les jeunes titulaires d'un CAP ou d'un BEP obtenu à la session précédent l'inscription peuvent poursuivre leur formation vers le baccalauréat professionnel en deux ans, dans une spécialité en cohérence avec celle du diplôme obtenu.

[Retour à notre offre de formation](#)